

AMATEUR CHAMPIONSHIP AFGOLF/ GOLF VLAANDEREN PARAGOLF 2023

Le [règlement général](#) des compétitions AFGolf est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

1 - GENERAL / PROGRAMME

La 4^{ème} édition de l'Amateur Championship AFGolf / Golf Vlaanderen Paragolf se déroule au Golf de l'Empereur le samedi 17 juin 2023.

Cette compétition est organisée sous la responsabilité de l'AFGolf, de Golf Vlaanderen et en accord avec les règles de golf telles qu'établies et approuvées par R&A Rules Limited

Tous les litiges seront gérés par le Comité du tournoi, qui prendra la décision finale.

Le comité du tournoi se réserve le droit de fixer les conditions du tournoi.

Celui-ci est composé :

- du directeur de tournoi de l'AFGolf et Golf Vlaanderen
- d'un membre du secrétariat du club qui accueille la compétition
- d'un arbitre fédéral

2 - CONDITIONS D'INSCRIPTION D'ÂGE ET DE HANDICAP, FORMULE DE JEU

Cette compétition s'adresse aux joueurs de tout âge :

- dont le club est affilié auprès de l'AFGolf ou de Golf Vlaanderen
- qui sont en ordre de cotisation fédérale.
- qui sont détenteur d'un EDGA Access Pass ou WR4GD Pass (www.edgagolf.com)

La compétition se joue sur 18 trous pour les catégories suivantes :

- Catégorie 1 : amateurs jusqu'à 18 handicap (stableford)
- Catégorie 2 : mixte 18,1 à 36 handicap (stableford)

La compétition se joue sur 9 trous pour :

- Catégorie 3 : handicaps supérieurs à 36,1 (stableford).

Front tee pour les catégories.

L'utilisation de la voiturette sera autorisée en fonction de votre Pass EDGA.

Les Caddys sont autorisés, pour autant qu'ils détiennent un statut amateur. Un Caddy ne peut pas conduire la voiturette de son joueur, il peut uniquement la déplacer dans le but de faire gagner du temps. Une aide ou accompagnateur est autorisé comme prévu dans la règle 25 du R&A Rules Limited. L'aide ou accompagnateur peut conduire une golf car si le joueur qu'il accompagne n'est pas dans la capacité de le faire lui-même.

L'utilisation des GSM, des télémètres et des GPS se font en accord avec les règles telles qu'établies et approuvées par le R&A Rules Limited.

3 - CLASSEMENT, REMISE DES PRIX

La liste de départ sera établie selon les handicaps sans tenir compte de l'âge des participants.

Un prix brut pour les deux premières catégories sera attribué par région. Deux prix nets seront attribués pour chaque catégorie (Champion et Runner up) par région. Pas de cumul possible.

En cas d'égalité, le départage se fera sur la base du meilleur score pour les 9 derniers trous, 6 derniers, 3 derniers et finalement sur le 18ième trou. En cas d'ex æquo dans le classement, les joueurs seront départagés en prenant le WHS handicaps des joueurs au moment de la compétition.

Tous les gagnants sont tenus d'assister à la distribution des prix qui aura lieu environ 45 min après la fin de la compétition.

4 - INSCRIPTIONS, HEURES DE DEPART & RESULTATS

Les inscriptions, les heures de départ et les résultats seront disponibles sur notre calendrier interactif <http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/> :

- Les inscriptions ouvrent le 3 mai 2023 et se clôturent le 11 juin à midi.
- Les heures de départ seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition

Le droit de participation par joueur est de 30€ pour 18 trous et 25€ pour 9 trous, à régler en ligne au moment de l'inscription (voir le règlement du paiement en ligne : <http://www.afgolf.be/reglement-paiement-en-ligne/>).

Les participants, dont le club hôte est le home club, bénéficient d'une réduction. Le droit de participation pour ces joueurs est de 20€ pour 18 trous et 15€ pour 9 trous par personne, à régler en ligne au moment de l'inscription (voir le règlement du paiement en ligne : <http://www.afgolf.be/reglement-paiement-en-ligne/>).